

L'Eyre nouvelle

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SALLES

N° 6 - JANVIER 2017

SOLIDARITÉ, PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

11

MA VILLE S'ENGAGE

Des services techniques plus réactifs

20

EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

Tourisme: une nouvelle compétence partagée

www.ville-de-salles.com

 ville de Salles





BCEUF DE CHALOSSE
LA PASSION GARANTIE

Laissez-vous tenter...

www.laboucheriedupin.com

Carrefour market SALLES

24h/24h Location Drive

Des PROMOTIONS toute l'année.
Une équipe à votre service.

HORAIRE D'OUVERTURE
Ouvert du lundi au samedi de 8h45 à 19h30
Ouvert le dimanche matin



TAXI SALLOIS
33770 SALLES

ALGLAVE Eric
toutes distances: 7j/7 - 24h/24

Transports médicaux assis, professionnels, scolaires et personnels

CONVENTIONNE SECURITE SOCIALE

Port: 06-68-36-54-08
Tél/fax: 05-56-88-44-20
Mail: e.alglave@orange.fr
Site: TAXISALLOIS.COM



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Tout terrassement - Dessouchage
Création d'allée - Remblai
Assainissement/Tout à l'égout
Nettoyage terrain et évacuation
Terre Végétale

S.S. SCHINCARIOL
S.A.R.L. NOUVELLE

J.-Ph. GAULT

274, av. de la Côte d'Argent - 33380 Biganos
Tél : 06 09 74 66 16 - Tél : 06 74 98 69 97
Fax : 05 56 75 31 83

ENTREPRISE PATRICK LAURENT

TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENT...

- Dessouchage
- Nettoyage de fosses septiques
- Nettoyage de terrains
- Pose de fosses septiques
- Tranchées
- Allées ...

11, chemin de Capet - 33770 SALLES
Tél. & Fax : 05 57 71 23 19 - Port. : 06 67 61 90 41
e-mail : patrick.laurent0523@orange.fr



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

www.salles-arthurimmo.com

Honoraires réduits de 5% à 2%
charge acquéreur forfait 5 000 € jusqu'à 100 000 €

1 Allée de la Gare - 33770 SALLES

- Tél. 05 56 94 35 45 -

URGENT
Nous recrutons 2 / 3 Commerciaux en free lance
(statut auto-entrepreneur possible)
michel.dornon@arthurimmo.com



La Pizz'
PIZZA & BURGER
à la Française!

DEALER DE SAVEURS DEPUIS PLUS DE 20 ANS !

Pour vos commandes:
05 56 88 46 03



LA PIZZ A SALLES
WWW.LAPIZZ.FR
3 ROUTE DE BADET
33770 - SALLES

03 ENTRE NOUS

04 ACTUS

- Point travaux
- Enfance / jeunesse
- Petite enfance
- Et aussi
- Social et solidarité
- Bien vivre ensemble

11 MA VILLE S'ENGAGE

- Des services techniques plus réactifs
- Programme chargé pour la culture

13 FOCUS

Solidarité, plus que jamais d'actualité !

17 EN DIRECT DE NOS QUARTIERS

Tous au nettoyage !

18 DÉVELOPPEMENT ÉCO

- Une taxe pour redynamiser le centre-ville
- Les nouveaux commerçants

20 EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

Tourisme, une nouvelle compétence partagée

21 PAROLES D'ASSOS

- Pour ses assos, la Ville joue collectif
- Des volcans d'Auvergne aux sérénades espagnoles

22 EXPRESSION LIBRE

23 AGENDA

Magazine d'informations de la commune de Salles édité par la mairie de Salles, 4 place de la Mairie - 33770 Salles
Tél. 05 57 71 98 60 - Fax 05 56 88 43 95
Email : contact@ville-de-salles.com
Directeur de la publication : Luc Deruillé.
Rédaction : Anacoluthie, KA2 Communication et la municipalité.
Direction artistique et réalisation : KA2 Communication.
Crédit photos : la municipalité, Fotolia.
N°6 Janvier 2017 - Tirage 3500 exemplaires sur papier PEFC.
Dépôt légal à parution.

ENTRE NOUS



Solidarité, ambition, efficacité

Comme il est de tradition chaque nouvelle année, je veux adresser à chacun d'entre vous et au nom des membres de notre Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Pour Salles et les Sallois, je souhaite que 2017 soit tout à la fois l'occasion de réaffirmer notre solidarité envers les plus fragiles d'entre-nous mais aussi, et comment pourrait-il en être autrement, de poursuivre nos efforts pour ration-

naliser notre dépense publique, continuer d'investir dans nos équipements collectifs et faire de notre territoire un bassin de vie dynamique et préservé.

Toujours plus de solidarité pour **ne laisser personne au bord du chemin et offrir à chaque Sallois les mêmes droits et services !**

Pour les plus vulnérables, ceux que la vie n'a pas épargné et qui ont parfois besoin d'un soutien financier ou moral, mais aussi nos aînés en quête de sécurité, de mobilité ou d'aide à domicile. Et bien évidemment notre jeunesse à laquelle nous devons offrir les meilleures conditions de bien grandir à Salles.

Jamais le budget consacré en la matière n'aura atteint un tel niveau ! Deux chiffres : en 2016, l'enveloppe consacrée à la jeunesse a été multipliée par 3 et 2 fois plus d'enfants ont été accueillis dans nos structures durant la période estivale (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Vacances Sportives, Camps, Point Rencontre Information Jeunesse, CAP 33 junior, CAP 33 ...)

Autre priorité, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement pour se redonner des marges de manœuvre et investir dans nos équipements.

Un programme d'investissements de 2,5 millions d'euros a été validé sans augmentation de la fiscalité locale ! (il s'agit de la part communale). A titre d'exemple et conformément à nos engagements, l'extension du réseau internet haut débit au Caplanne a été engagée le mardi 29 novembre 2016.

Parmi les autres évolutions notables, je veux enfin souligner la montée en puissance de l'échelon intercommunal, avec l'application de la loi NOTRe réformant les collectivités territoriales. Conséquence directe : le transfert de la compétence tourisme et **la création d'un Office de Tourisme Intercommunal dont le siège demeurera à Salles.**

Par effet domino, certains de nos services se trouvent contraints de déménager, l'occasion pour nous de repenser et de rationaliser notre organisation municipale.

L'occasion aussi, de réaffirmer nos prérogatives locales et notre volonté d'ancrer une politique socio-culturelle qui nous correspond, au plus près des Sallois. Ainsi, en 2017, nous développerons **une offre culturelle plus riche et plus diversifiée avec la création d'un service dédié.**

Solidarité, ambition et efficacité, 3 axes directeurs que je vous propose de décliner ensemble en 2017 et que je présenterai lors des vœux municipaux auxquels j'ai le plaisir de vous convier le **vendredi 27 janvier à 18h30 à la salle des Fêtes du Bourg.**

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Votre maire
Luc Deruillé,

Point travaux

Du côté de Lavignolle

La cantine et la cuisine de l'école de Lavignolle avaient besoin d'un sérieux rafraîchissement. C'est désormais chose faite, les travaux de rénovation étant effectués nos enfants peuvent se restaurer dans un univers agréable. Vous pourrez également remarquer que la salle des fêtes porte à nouveau et avec fierté son nom sur le fronton. C'est un agent municipal qui s'est proposé de réaliser ce travail d'artiste, merci Francisco.



Plan Haut Méga : les travaux continuent à Salles !

Les travaux du plan Haut Méga ont été lancés le 29 novembre dernier à Salles sur le Caplanne. Sachez que les travaux de génie civil sur la RD Martinet D108 se sont déroulés sans encombre. La trancheuse qui ouvre le sol sur le bas côté de la route et introduit ensuite le nouveau fourreau a terminé l'installation sur 1,5 km de distance. Le chantier est sécurisé. La circulation est alternée aux abords du chantier. Le déploiement de la fibre optique va intervenir dans un second temps, puis les opérateurs migreront le trafic. Vous devriez découvrir ainsi le haut débit pour le premier trimestre 2017.



Un cimetière plus accessible



C'est fait ! Les rues d'accès au cimetière ont été refaites. Dans un deuxième temps c'est l'entrée du nouveau cimetière qui va être aménagée. Un agent municipal est chargé de nettoyer le cimetière tous les matins, du lundi au vendredi, un travail qui est apprécié et très bien accueilli par les familles.

Profilage et reprofilage des fossés

Au cours du mois d'octobre 2016, la commune a loué un engin de chantier pour profiler ou reprofiler des fossés sur 10 km. Le prix coûteux de cette location n'a permis de louer cet engin que sur une durée de quinze jours. L'expérience a eu un vif succès auprès des riverains, nous la renouvelerons donc en 2017.

Enfance / jeunesse

Séjour ski 2017



23 enfants âgés de 10 à 14 ans prendront la route en direction de la montagne du 19 au 25 février 2017. C'est dans les Pyrénées Orientales dans la station de Cambre d'Aze que se déroulera cette année le séjour ski. Le Service Enfance Jeunesse propose cette année encore la découverte de la montagne, du ski et des raquettes.

Un vidéoprojecteur interactif installé à l'école Octave Cazauvieilh

La classe de Madame Cortinchi (CE2) de l'école Octave Cazauvieilh, dispose depuis la rentrée des vacances d'automne d'un outil dernier cri, un vidéoprojecteur interactif (VPI).

Piloté par un ordinateur, le VPI permet aux élèves d'interagir sur les images et les documents qui apparaissent sur le tableau à l'aide de stylets qui fonctionnent comme une souris. Des études indiquent que l'utilisation des VPI pourrait faire évoluer favorablement les résultats des élèves. Grâce à la représentation visuelle de l'information et aux applications de corrections basées sur la valorisation de l'élève.

Inscription école

Votre enfant aura 3 ans en 2017 ?

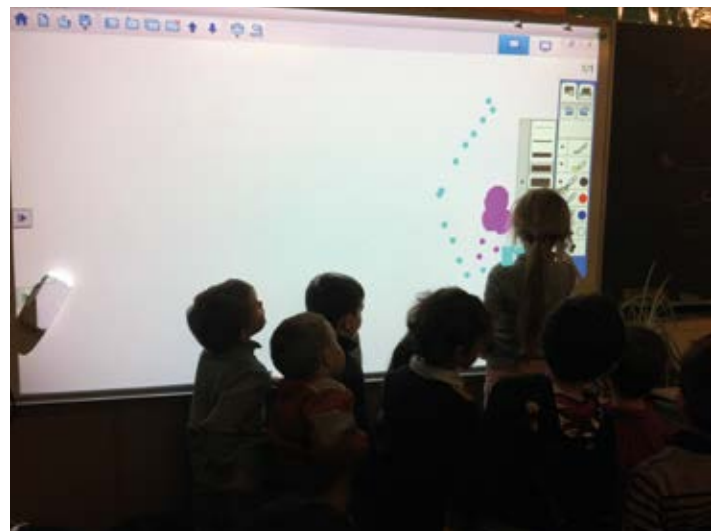
Pensez à l'inscrire à l'école pour la rentrée 2017 auprès du Service Enfance Jeunesse au 2 rue du Castéra. Les inscriptions se dérouleront durant tout le mois de février. Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Tous ensemble pour E.L.A



Mercredi 19 octobre 2016, les enfants de l'école du Caplanne se mobilisaient aux côtés de l'association E.L.A qui lutte contre les Leucodystrophies.

Pour cette occasion, la Mairie répondant aux sollicitations de l'équipe enseignante a mandaté ses 3 agents du Service des Sports pour la conception et l'animation de cette manifestation. «Mets tes baskets et bats la maladie» tel est le slogan de cette action. Ainsi, les enfants ont participé toute la matinée à un défi-sports. 10 épreuves en équipe au cours desquelles ils ont repoussé leurs limites, unis leurs forces pour faire reculer, à leur manière, la maladie.



Petite enfance

Babysport : ça bouge aussi chez les tout petits



Depuis septembre, les structures de la Petite Enfance (Multi-accueil, RAM) accueillent régulièrement une nouvelle intervenante. Séverine, éducatrice sportive et agent du Service Sports et Vie Associative, propose des animations ludo-sportives pour les 0 à 3 ans. En petits groupes, autour d'une histoire contée ou d'une thématique, l'éducatrice favorise un apprentissage moteur tout en douceur où chaque enfant évolue à son rythme.

Une maman dont l'assistante maternelle participe aux cours de babysports :

«Pour ma part, le petit cours de baby sport est un moment très agréable où le petit Anatole bientôt 14 mois peut se dépenser en toute sécurité et développer sa motricité bien plus qu'à domicile. C'est un réel atout pour les assistantes maternelles qui peuvent ainsi profiter des installations et du matériel sportif. En prime une éducatrice toujours joyeuse et compétente !»

Une Assistante Maternelle

«Le baby sport, un nouvel atelier où la bonne humeur est au RDV, où les enfants sont heureux de se rencontrer autour d'un parcours de motricité bien adapté à leur âge et en lien avec un thème différent à chaque séance: animaux, saisons ... les enfants adorent! et les grands aussi.»

ACCUEIL OCCASIONNEL

Votre enfant peut être accueilli occasionnellement en crèche ! Vous avez rendez-vous chez le médecin, besoin de faire une course, vous êtes attendus à un entretien d'embauche (...) et vous rencontrez un souci pour faire garder votre enfant ? Le multi-accueil de Salles est en mesure de recevoir votre enfant dès 2 mois et demi et jusqu'à 3 ans révolus, le temps de quelques heures et ce dans la mesure des places disponibles. C'est ce qu'on appelle l'accueil occasionnel.

SERVICE PETITE ENFANCE



Afin de donner plus de visibilité aux jeunes parents, l'OAPE (Offre d'Accueil Petite Enfance) c'est-à-dire le guichet unique par lequel toutes les familles passent afin de demander (par exemple) une place au multi-accueil, change de nom. Il vient, en cette fin d'année 2016, d'être rebaptisé «**Service Petite Enfance**». Ce dernier est co-dirigé par Marie-Line Contat, éducatrice de Jeunes Enfants, et par Céline Saint-Aubin, qui est directrice du multi-accueil «Têtes en l'Eyre». Ce service, qui veille au quotidien sur les 2,5 mois – 3 ans, est prolongé par le Service Enfance Jeunesse (SEJ) qui suit les enfants dès leur première année en école Maternelle. Aidés par le Portail Familles, les services se passeront administrativement les dossiers. Il n'y aura donc plus de rupture entre les changements d'établissements. Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) dont l'acronyme est, depuis plusieurs années, bien identifié par les habitants de Salles est une des composantes dynamiques du Service Petite Enfance, lieu d'écoute pour les enfants et les parents. «La vraie politique est simplement le service du prochain» Vaclav Havel.

Inauguration de l'aire de jeux petite enfance



Comment inscrire votre enfant ?

Une inscription au préalable au Service Petite Enfance est nécessaire (35 rue Va au Champs à Salles – Marie-Line Contat au 05 56 88 42 08) en vous munissant des documents suivants : le carnet de santé de l'enfant et votre numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les tarifs sont établis en fonction des revenus de la famille. Une période d'adaptation est à prévoir.

Et aussi

MÉDIATHÈQUE

Les nouveaux horaires de la médiathèque :

- **Mardi : 14h-18h**
- **Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h**
- **Jeudi : 9h-12h30**
- **Vendredi : 14h-18h**
- **Samedi : 10h-13h / 14h-18h**

• EXPOSITIONS GRATUITES

Raymond rêve : découverte de l'auteur illustratrice Anne Crausaz au travers de l'album Raymond rêve, de l'exposition et de deux jeux « Raymond joue » (jeu d'observation et de mémoire) et « Raymond s'habille » (puzzle).

A partir de 3 ans. Du 17 janvier au 10 février 2017

Il était une fois contes en haïku : une exposition interactive pour entrer dans l'univers du conte par le biais du livre et du jeu. A partir de 6 ans. Du 14 mars au 22 avril 2017

• LIRE ELIRE

La médiathèque municipale de Salles organise la neuvième édition du Prix des jeunes lecteurs de Gironde : «**Lire-Elire**».

Les lecteurs âgés de 6 à 16 ans sont invités à élire leur meilleure lecture, parmi une sélection de 3 titres par catégories, disponibles à la médiathèque.

L'inscription se fait en médiathèque dès le mois de décembre et jusqu'au 31 janvier 2017.

Le vote se déroulera au sein de la médiathèque du 29 mai au 8 juin 2017 dans les conditions réelles de scrutin (urnes, isolements, dépouillement).

Des **chèques-lire** seront offerts aux « lecteurs-électeurs ».

• HEURE DU CONTE

Un mercredi par mois à 16h30, les bibliothécaires accueillent les enfants âgés de 3 à 7 ans à la médiathèque pour leur proposer des contes, des albums, des tapis de lecture, des kamishibai (pièce de théâtre sur papier). Durée de la séance : 30 minutes.

Prochaines séances :

Mercredi 11 janvier : animation tablette «Boucle d'or et les trois ours» 2-5 ans

Mercredi 25 janvier : animations lecture et jeux autour de l'exposition «Raymond rêve» - 3 -5 ans

Mercredi 8 février : kamishibai «De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête» à partir de 4 ans

Mercredi 15 mars de 14h30 à 16h00 : animation jeux autour de l'exposition «Contes en haïku» à partir de 6 ans.

Mercredi 29 mars : Heure du conte numérique «la grande fabrique de mots» à partir de 5 ans

Des lectures pendant les vacances :

Mardi 21 Février de 15h00 à 16h30 : lectures et activités créatives «À la manière de Christian Voltz» à partir de 4 ans.

Jeudi 02 Mars de 15h30 à 16h30 : Lecture de «L'oiseau en papier» d'Ingrid Chabbert suivi d'un atelier d'origami à partir de 5 ans.

ESPACE MULTIMEDIA

L'animateur multimédia vous accompagne le mercredi de 9h30 à 12h et le vendredi de 14h à 17h30 dans les domaines suivants :

- conseils d'utilisation informatique
- accompagnement à l'utilisation de tablette, smartphone, caméra et appareil photo numériques
- possibilité d'atelier spécifique sur demande

Des ateliers d'initiation sont proposés par l'animateur multimédia les premiers samedis de chaque mois de 10h à 12h :

- **Samedi 7 janvier** : Tablette :
- **Samedi 4 février** : Accompagnement informatique
- **Samedi 11 mars** : Atelier Diaporama photos/vidéos

Des ateliers pendant les vacances pour les enfants :

- **Mardi 21 février : 10h 30 - 12h**
Tablette contenus adaptés pour les 5-8 ans
- **Mardi 28 février : 15h-16h 30 (à partir de 9 ans).**
Morphing « Sqirlz morph » vous pourrez vous métamorphoser en personnage connu.

TABLETTES

La médiathèque s'est dotée de trois iPads et d'une tablette Samsung. Un iPad est réservé aux enfants, un autre aux adultes et le troisième regroupe des jeux pour tout public. Vous y trouverez des livres, de la bande dessinée, des jeux, des infos pratiques. La tablette Samsung sera dédiée à la musique



N'hésitez pas à vous adresser aux bibliothécaires.

21, allée Felix Arnaudin - 05 56 88 72 35
mediatheque@ville-de-salles.com
www.mediatheque-salles.fr



Social et solidarité

Conscription, Tradition et Amitié

Napoléon 1^{er} met en place en 1804 le conseil de révision et le tirage au sort. Le 21 mars 1905 la loi supprime le tirage au sort, désormais tous les hommes sont appelés pour deux ans, pour un service militaire obligatoire.

En 1966, un groupe de jeunes nés en 1946 ont 20 ans et sont en âge d'accomplir leur devoir de citoyen et d'effectuer leur service militaire.

À l'issue de leur service militaire ils se sont retrouvés autour d'une bonne table et se sont promis de se revoir tous les 5 ans. Depuis ils se rassemblent plusieurs fois par an, et ont fêté leurs 70 ans, à la salle des fêtes du Caplanne.

Le dimanche ils ont eu la visite de leur instituteur Alain LESPILETTE et son épouse pour partager des souvenirs vieux de 60 ans.



Le Père Noël au Relais Assistantes Maternelles



Cette année le Père Noël a fait une magnifique surprise au Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il est arrivé avec une hotte débordante de cadeaux. Plusieurs dizaines de jouets ont envahi le RAM pour le plus grand bonheur des tout-petits.

Nous exprimons toute notre gratitude à ce Père Noël un peu particulier qui est en réalité la famille Le Berre. Un immense merci à Carole Le Berre grande professionnelle reconnue de la petite enfance, qui même après sa disparition œuvre encore au bien-être des petits sallois.

Le Souvenir Français

Le Souvenir Français est une association créée en 1887 qui a pour objectif la participation aux cérémonies patriotiques et la rénovation des sépultures à l'abandon.

Pour les membres de cette association la priorité réside dans le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations.

Le carré militaire et la tombe

du soldat Sallebert nécessitaient un rafraîchissement. Après avoir fait une demande officielle auprès de monsieur le Maire la tâche fut accomplie avec l'aide des bénévoles.

À l'occasion Mme Chantal Rusail a reçu le diplôme des services du bénévolat grade or, M Raymond Perrotte le grade argent.



Bien vivre ensemble

Retour en images sur le Téléthon 2016



Nouveauté covoiturage Trans Gironde



Un nouvel outil est à votre disposition pour faciliter vos déplacements. Le Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, qui regroupe la COBAS, la COBAN et la CdC du Val de l'Eyre et donc notre commune, a adhéré à la communauté de covoiturage de TransGironde (Département de la Gironde).

Accédez dès aujourd'hui au site internet : <http://covoiturage.transgironde.fr/vers/paysbarval>

Vous pourrez proposer vos trajets ou trouver celui qui vous convient.

Localisez également les aires de covoiturage sur le territoire. Aller au travail différemment, se déplacer en agrémentant son trajet de convivialité et d'économies ? Et si lors de votre prochain déplacement, vous optiez pour le covoiturage ?

La LEYRE landaise, l'EYRE Girondine

C'est un cours d'eau admirable de plus de 100km de méandres, intégré depuis juillet 1999 au Réseau Natura 2000. L'Etat et l'Europe ont reconnu les richesses écologiques naturelles liées aux particularités de la rivière. La Leyre et l'Eyre sont classés cours d'eau «domanial», appartenant au Domaine Public Fluvial (DPF). La berge et le lit appartiennent à l'Etat, ainsi que le droit d'usage de l'eau. La valeur patrimoniale des vallées de la Leyre repose sur l'intérêt de tenir un objectif de valorisation durable des ressources existantes, pour cela le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne veille aux effets et impacts qui induisent «in fine» sur l'équilibre des écosystèmes. Le point noir de cette préservation réside dans différentes sortes de pollutions : dépôts et décharges en bord de cours d'eau, déchets de toutes espèces : communs, végétaux, organiques, métalliques, poches plastiques, verre. Un phénomène qui est accentué par la surfréquentation du cours d'eau. L'Eyre apporte une extraordinaire valeur paysagère, écologique et touristique à la commune de Salles. C'est pourquoi chacun doit adopter la bonne conduite pour œuvrer à sa préservation.

Vœux du Maire 2017

Le 27 Janvier prochain, aura lieu à la salle des fêtes du Bourg de Salles la cérémonie des vœux du Maire.

Celle-ci débutera à 18h30 par la diffusion d'une projection des événements municipaux de l'année 2016. Après quoi le 1^{er} adjoint, Michel Lemistre prononcera un discours récapitulant les actions menées par la municipalité cette année.

Il cédera ensuite la parole à Monsieur le Maire Luc Deruillé qui énoncera quant à lui, les projets pour 2017.

À la suite de son discours, il fera don à l'AFM Téléthon d'un chèque de 3432 € récoltés par l'ensemble des acteurs bénévoles du Téléthon 2016.

Enfin, Monsieur le Maire honorera les Sallois méritants de l'année 2016.



Silence ça pousse !

La forêt de la commune de Salles, se porte bien, depuis 3 ans se sont 150 hectares qui ont été replantés. Comme cela avait été annoncé, 82 hectares de pins supplémentaires vont être plantés début 2017 et 19 hectares seront débroussaillés avant la fin de l'année.

Pour chaque tranche de 50 hectares de plantations, des subventions, les fonds «Feader» (Fonds européens) sont demandées. Cet entretien permet de maintenir une forêt en bonne santé. Afin de protéger au mieux ce patrimoine naturel des dispositifs de prévention sont mis en place :

- Des Pares-Feux (prévention risque incendie)
- Des pistes DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) pour l'accès au massif forestier.
- Des feuillus permettant aux oiseaux mangeurs d'insectes de nicher (gestion de la biodiversité)

À l'initiative de la municipalité et avec l'appui de l'ONF, une campagne de sensibilisation auprès des scolaires va être menée. Les élèves des écoles primaires vont être sollicités pour participer à la plantation de 1200 feuillus en bordure des parcelles replantées.



Petit carnet sallois

NAISSANCE

- LAVERNY LOUIS Clément** 25 août
BOURCIER Soléa 11 septembre
GIRARDEAU Léna 08 septembre
GONÇALVES LEANDRO Neïva 24 septembre
BRUNETTI Valentine 24 septembre
DABADIE Mila 26 septembre
PROLEAU Lise 02 octobre
RAMIRES-BROTONS Rafaël 03 octobre
LABEYRIE Anna 09 octobre
PLANTEY Cassius 10 octobre
CARRERAS Ugo 14 octobre
FISCHESSER Logan, Léo 15 octobre
BORDAS Lucas 20 octobre
JAMINAIS PROBST Mathilde 21 octobre
PIERSON Timéo 27 octobre
ZANDVLIET Gabriel, Joseph, Pierre 15 novembre

MARIAGE

- DUCOUT Franck et VIEU Brigitte** 20 août
VOLFF Grégory et NOAILLES Amandine 20 août
DENIAUD Gérard et MAUDON Francine 27 août
VEGA Samuel et BLAYE Christelle 03 septembre
MORGEAU Philippe et ORIGNAC Florence 10 septembre
LAVEAUD Jean-Baptiste et LATRILLE Katia 24 sept
GRANDE Nicolas et PATELA Louise 08 octobre

DÉCÈS

- | | |
|---|--------------|
| GROLEAUD Raymonde | 8 mai |
| EIZAGUIRRE Frédéric | 15 juillet |
| DUPRAT Marc | 18 juillet |
| REYNAUD Jean Christophe | 4 août |
| RICLOT André | 25 août |
| LASSIS veuve NOUAUX Henriette | 09 septembre |
| BROUSTE veuve REYNAUD Simone | 25 septembre |
| GOMEZ veuve BESOMBE Amélia | 28 septembre |
| MURATTÉ épouse FÉRIAL Jacqueline | 14 octobre |
| DESSIS Claude | 12 octobre |
| GRASSEAU veuve LARQUEY Rollande | 02 novembre |

Des services techniques plus réactifs

Dans les rues, les écoles, les bâtiments et les espaces publics, ils tondent, arrosent, construisent, réparent, nettoient et embellissent notre patrimoine commun. Sur tous les fronts et en contact direct avec les citoyens, les services techniques se sont réorganisés il y a quelques mois. Objectif ? Améliorer l'efficacité et la qualité du service.

L'état de la voirie – environ la moitié des demandes reçues en Mairie –, les espaces verts, l'éclairage public, les dépôts d'ordures, le curage des fossés, l'entretien des bâtiments, toutes sortes de manutention (tables, chaises et autres matériels)... : les missions des services techniques sont nombreuses et variées. « A Salles », souligne Charles Moguer, adjoint au Maire, délégué aux travaux, à la voirie, aux bâtiments communaux, « la plus grande partie des travaux est réalisée par les agents municipaux. Lorsque nos moyens techniques sont insuffisants, le travail est effectué par des entreprises locales. Ainsi, le balayage des routes est pratiqué une fois par mois par une entreprise extérieure équipée de balayuses mobiles ».

Nouvelle organisation, nouveaux équipements

Depuis mai 2016, poursuit Charles Moguer, « sans augmenter le nombre d'agents, nous avons constitué des équipes par spécialité – bâtiments, voiries, espaces verts, festivités, propreté urbaine et stades. Chacune est dirigée par un chef d'équipe ». La commune a aussi investi dans un véhicule 4X4



doté d'un système de lutte contre l'incendie, afin de relayer les pompiers et assurer la garde au feu la nuit. « Notre ambition », conclut l'élu : « être performants, réactifs et donner aux Sallois des réponses rapides ».

Ce qui ne dépend pas de la commune :

- > Les voies départementales (fossés, revêtements, panneaux, équipements, arbres) sont gérées par le centre routier départemental du bassin d'Arcachon.
- > Les lampadaires : ils appartiennent à la commune, mais l'entretien est pris en charge par la communauté de communes qui traite avec

la société EIFFAGE pour changer les lampes et les mâts défectueux.

- > Les bouches d'incendie : elles appartiennent à la commune et sont vérifiées chaque année par les pompiers (SDIS), mais

elles sont gérées par le SIAEPA, Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et Assainissement Salles/Mios.

- > Les réseaux d'eau : ils sont gérés par Suez ou Véolia.

LES CHIFFRES

- **24** agents techniques répartis sur les différents pôles
- **60** km de routes et chemins (rénovation de 8 km/an)
- **31** bâtiments communaux dont **7** écoles
- **4** terrains de sports, **1** beach-volley et bientôt un skate cross

Pour joindre les services techniques :
ctm@ville-de-salles.com

Programme chargé pour la culture

Salles profite des répercussions de la Loi NOTRe du 07 août 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) pour réorganiser certains de ses services (sport et vie associative) et créer un service culturel. En projet : la mise en place d'une programmation plus riche, diversifiée, adaptée au profil du territoire... et, à terme, la construction d'une salle multi-activité.



« La loi du 7 août 2015 s'impose à nous, avec notamment pour conséquence, le transfert de la compétence tourisme de la Ville vers la Communauté de communes du Val de l'Eyre » explique-t-on à l'Office de Tourisme. Même si la commune reste propriétaire des locaux de l'OT, ils sont depuis le 1^{er} janvier mis à la disposition de la CdC du Val de l'Eyre... Et les services « communication et vie associative » qui y étaient hébergés ont dû déménager. Ils deviennent voisins du Service Enfance Jeunesse situé au 2, rue du Castéra. « Cette redistribution des

compétences impacte l'organisation de nos services, nous en profitons pour leur donner plus de lisibilité et de portée » souligne Guilaine François, conseillère municipale déléguée à la Culture.

Ainsi, le service vie associative est intégré au service des sports avec lequel il avait déjà un partenariat étroit (mise à disposition de salles, animateurs auprès des services petite enfance, éducateurs impliqués dans les Ateliers, Cap 33, etc). En effet 90% de nos associations sont sportives et, en toute logique, programment des animations sportives.

Théâtre, expos, concerts...

« Au bout du compte, cette réorganisation va permettre de proposer une offre culturelle et de loisirs plus large et mieux ciblée » estime l'élue. Il est donc nécessaire qu'un service municipal prenne le relais afin d'assurer une véritable offre culturelle. C'est une question d'équilibre. Nous avons déjà des animations phares, comme le festival Jazz Manouche (Gypsy Jazz à Salles), la fête de la musique, les Escapades Musicales, un cinéma labellisé Art et Essai

et des festivités telles que le marché de Noël, les marchés des producteurs et les marchés nocturnes. Mais nous voulons aussi proposer du théâtre, des expositions, des concerts, accentuer la programmation à destination des aînés, des familles, des jeunes et des enfants en conservant les spécificités de notre territoire. La Ville veut proposer des rendez-vous éclectiques et attirer des têtes d'affiche. La création d'une salle multi-activité à terme, pouvant accueillir des spectacles, doit pouvoir concrétiser cette ambition.



Médiathèque : venez, c'est ouvert !

Plus d'agents (effectif renforcé), des horaires amplifiés - elle ouvrira le samedi après-midi à partir de janvier : ces mesures prises par la municipalité ont pour objectif d'élargir l'accès des Sallois à la culture.
info + : www.mediatheque-salles.fr

Contact service culture et festivités:
culture@ville-de-salles.com

Solidarité, plus que jamais d'actualité !

LE CCAS, FER DE LANCE DE L'ACTION SOCIALE

Dédié aux personnes vulnérables, le Centre Communal d'Action Sociale est aussi un service d'accueil, d'écoute et d'information de proximité qui se veut ouvert à tous les Sallois.

En ces périodes de fêtes, il organise le repas des aînés – près de 200 convives l'an dernier – et la distribution des colis gourmands pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg. Personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en difficulté, le centre d'action sociale a pour vocation d'aider et d'accompagner les personnes les plus fragiles de la commune. «Le soutien du CCAS peut prendre plusieurs formes,» indique Audrey Sabatié, adjointe au Maire. «En plus des aides légales [dossier de prise en charge du handicap, de dépendance, demande de RSA, de CMU, d'allocations, aide à la constitution du dossier pour une place en maison de retraite,...], le CCAS (sur rendez-vous et sous conditions) peut accorder des aides financières ponctuelles pour les frais de cantine, de garderie, de transport scolaire, de loyer, de facture d'eau ou d'électricité. Nous



pouvons aussi apporter une aide alimentaire sous forme de colis et avons une trentaine de demandes par mois pendant l'hiver».

Les chiffres continuent d'augmenter avec, aujourd'hui, de plus en plus de femmes seules avec enfants.

Pour répondre aux situations les plus critiques, la commune dispose d'un appartement d'urgence qui permet d'accueillir des personnes en difficultés.

ZOOM SUR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Avec une vingtaine de familles bénéficiaires, l'épicerie solidaire permet l'accès à des produits de consommation courante moyennant une participation financière minime.



IL L'A DIT

«Pour ne laisser personne au bord du chemin»

«Toujours plus de Solidarité ! Pour soutenir une famille en difficulté, une personne âgée, une personne en situation de handicap, nous avons souhaité conforter et amplifier l'aide aux plus vulnérables. Remise en place d'une navette pour aller au marché, création d'un Conseil des sages, réalisation d'un agenda de mise en accessibilité de la ville : Salles doit être une ville solidaire qui n'oublie personne, offre les mêmes droits et les mêmes services à chaque citoyen.»

Luc Deruillé
Maire de Salles

3 ANS POUR UNE VILLE TOTALEMENT ACCESSIBLE

Écoles, voirie, bâtiments publics, équipements sportifs ou culturels, la mise en accessibilité des espaces publics est programmée sur 3 ans. Un engagement ambitieux qui profitera à tous.

Obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants, la Commission Accessibilité rassemble, depuis 2011, des élus, des techniciens et des représentants des associations d'usagers et de personnes en situation de handicap. Au programme des réunions de 2015 et de 2016 : l'élaboration d'un agenda d'accessibilité sur 3 ans au terme desquels tout l'espace public sallois sera accessible. « Dans les rues et les bâtiments publics, nous avons recensé tous les obstacles et les points gênants » explique Karine Sumyk, conseillère municipale déléguée à la mission handicap. « Le centre bourg a fait l'objet d'une visite particulière avec une personne en fauteuil roulant. Puis, nous avons échelonné les travaux sur 3 exercices budgétaires ». Priorité, cette année, aux écoles et à l'église avec la mise aux normes des portes d'entrée, des sanitaires et l'installation de rampes d'accès. « Nous avons aussi apporté toute notre aide administrative aux commerçants installés dans du bâti ancien, et qui avaient besoin de dérogations », déclare Catherine Paillart, adjointe au Maire déléguée au développement économique, au commerce, à l'Artisanat et à l'Industrie.



TRAVAUX, BUDGET ET CALENDRIER

2016 : mise en accessibilité des écoles et de l'église
Pour un coût de 80 000€

2017 : mise en accessibilité de la salle des fêtes du Bourg, du dojo, de la halte nautique, de l'Office de tourisme, du club de tennis
Pour un coût de 157 000€

2018 : mise en accessibilité de la banque alimentaire, du gymnase...
Pour un coût de 113 000€



« BEAUCOUP DE TRAVAUX ONT DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉS »

En fauteuil depuis 25 ans, Sylvie Waldura est membre de la commission accessibilité : « Il reste des choses à faire mais, à Salles, je peux me déplacer de manière autonome. Beaucoup de travaux ont déjà été réalisés, d'autres sont programmés, c'est une ville relativement douce à vivre en fauteuil ». Il y a quelques mois, avec Karine Sumyk, Sylvie Waldura a fait le tour du bourg, appareil photo en main, pour recenser tous les points noirs : « Les normes françaises sont nombreuses et contraignantes. Parfois, il suffirait de petits aménagements ou de changements dans les comportements – ne pas laisser sa poubelle et ses pots de fleurs sur le trottoir, par exemple, – pour un partage harmonieux de l'espace. L'objectif, c'est de bien-vivre ensemble ».

> Que dit la loi ?

La loi handicap du 11 février 2005 a inscrit l'obligation pour tous les établissements recevant du public, les transports et les voiries, d'être accessibles aux personnes en situation de handicap dans les dix ans. Une décennie après sa publication, seuls 40% des lieux publics le sont...

Une ordonnance du 26 septembre 2014 retarde l'échéance pour les lieux publics, mais toutes les collectivités ont dû déposer un « agenda d'accessibilité programmée » (AD'AP) en préfecture avant octobre 2015 sous peine de sanctions.

LES AÎNÉS INVITÉS AU DÉBAT

Sécurité, services de transport ou d'aide à domicile, mais aussi lien social et rencontres intergénérationnelles, la municipalité cible les aînés. Objectif : vivre mieux, le plus longtemps possible.



Avec la création du portail Familles, la réhabilitation du multi-accueil ou la réorganisation du réseau d'assistantes maternelles, nous avons beaucoup travaillé en faveur de la petite enfance en début de mandat » indique Audrey Sabatié, adjointe au Maire déléguée à la petite enfance et à la solidarité. « Nos efforts portent aujourd'hui sur les moyens de faciliter la vie de nos aînés. De quels services ont-ils besoin ? De quels équipements ?

Soucieux de concerter les personnes âgées, nous nous appuyons sur le Conseil des sages pour apporter des réponses adaptées». En commençant par la montée en compétences de l'équipe du service d'aide à domicile : « agréée par le Département et membre du réseau départemental d'aide à domicile de la Gironde, notre structure a pu faire bénéficier ses 24 salariés de formations », souligne Audrey Sabatié.

« Elle les équipe aujourd'hui de smartphones professionnels : un outil moderne et performant pour le suivi de leur activité ». C'est plus de confort pour le salarié et un accompagnement au plus près des besoins du bénéficiaire.

Besoin d'une aide pour continuer à vivre à son domicile ?

Retraité(e), handicapé(e), convalescent(e), vous ou l'un de vos proches a besoin d'une aide pour la vie quotidienne ? Les missions du service d'aide à domicile de Salles :

- L'aide aux gestes du quotidien
- L'entretien courant du logement, le repassage
- Les courses, l'accompagnement à l'extérieur
- Les démarches administratives simples
- Le lien social et la participation à la vie de la commune

CONTACT

Maison de la Solidarité
Allée du Champ de Foire 33770 Salles
05 56 88 30 10
maisondelasolidarite@ville-de-salles.com
Le lundi de 13 h 30 à 17 h 30
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

ZOOM SUR LE CONSEIL DES SAGES



Composé de 15 citoyens bénévoles nommés pour 3 ans, le Conseil des sages est une instance de concertation, un espace de réflexion, d'échanges et de propositions. Il est en place depuis 2015. À son actif, cette année : l'organisation d'ateliers (prévention routière, 1^{ers} secours, ...) et de conférences sur la dépendance et la succession dans le cadre de la Semaine Bleue. «En partenariat avec les associations du 3^{ème} âge, le Conseil des sages travaille aujourd'hui à la possibilité de proposer des après-midis récréatives régulières : cinéma, danse, visites... » explique Chantal Bernard-Rusail,

conseillère municipale chargée des seniors.

« Le Conseil des sages étudie aussi la question d'une mutuelle de groupe qui permettrait à certaines personnes âgées d'accéder plus facilement aux soins. »

> Comment ça marche ?

Le Conseil des sages se réunit lors des assemblées plénières et des commissions thématiques (Vie Locale-Loisirs-Culture/Vie Sociale-Inter générations). Les projets sont examinés en commissions, adoptés en assemblée et remis au Maire.

DANS LES LOCAUX DE LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ

> Pour les 16-25 ans : la Mission Locale

Depuis 1982, les Missions Locales assurent l'accueil et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, qui rencontrent des difficultés pour rentrer dans la vie active.

En les informant ou en les accompagnant pas à pas, elles s'efforcent d'apporter des réponses adaptées aussi bien dans le domaine de l'emploi que dans ceux de la formation, de la santé, du logement, de la mobilité, des ressources ou des loisirs.

> Faire une demande de logement social

Le saviez-vous ?

La Maison de la Solidarité est là pour vous accompagner dans le dépôt d'un dossier de logement social.

Elle peut ainsi effectuer différentes simulations pour vous permettre l'accès aux aides auxquelles vous pouvez prétendre (CAF, FSL, LOCAPASS).

Tous au nettoyage !

L'opération « Journée Salles propre » aura lieu le 1er avril prochain. Ce jour-là, les habitants sont conviés à participer au grand nettoyage de printemps de la commune.

L'organisation de cette journée civique est une première pour la municipalité. Le but ? «Mobiliser les habitants sur la propreté de leur cadre de vie», explique Annie Duplaa, conseillère municipale, déléguée aux quartiers. «Tous les ans, l'association des chasseurs de la commune ainsi que celle de Belin-Béliet nettoient la forêt. Cette année, les Sallois sont invités à leur prêter main forte. La mission consistera à ratisser les bords de l'Eyre et ceux de la piste cyclable, à ramasser les déchets qui traînent dans les bois et sur la voie publique».

Des brigades de nettoyage

Les volontaires devront se lever tôt. Le rendez-vous est fixé dès 7h30 sur la place du champ de Foire. Chaque participant sera équipé d'un gilet jaune, de gants de protection et de sacs poubelles. Puis les petits groupes encadrés par les chasseurs de Salles et de Belin-Béliet se disperseront aux quatre coins de la commune, afin de ne rien laisser au hasard. «Exactement comme de vraies brigades de nettoyage», souligne Annie Duplaa, qui précise : « les enfants sont évidemment les bienvenus. Car la sensibilisation à la protection de l'environnement doit commencer tôt ils en sont les premiers prescripteurs ».

Les chasseurs se chargent de la collecte des sacs poubelle et de leur acheminement à la déchetterie. Pour remercier les volontaires, la municipalité offrira un déjeuner aux alentours de 12h30, à la maison de la chasse au Caplanne. «A l'issue de ce repas, les bénévoles pourront rentrer chez



PRATIQUE

> Pour participer

Les volontaires devront s'inscrire auprès du Service Culture et Festivités situé 2, rue du Castéra, aux alentours du 20 mars 2017.

eux», précise Annie Duplaa. Et pour récompenser les efforts des courageux bénévoles, des tee-shirts seront remis à tous les habitants mobilisés !

DES RÉUNIONS DE QUARTIER EN MAI

Tout au long du mois de mai, les habitants sont invités à rencontrer Luc Dervillé, maire de la commune, pour s'exprimer sur leur cadre de vie et faire le bilan des actions menées dans les quartiers en 2016. Ces réunions, fixées à partir de 19 heures, réaffirment la volonté de l'équipe d'entretenir le dialogue et la concertation.

Dates et lieux des réunions :

- **Quartiers Lanot, Bilos, Le Mayne** : 15 mai - école du Lanot.
- **Quartier Caplanne** : 17 mai - école du Caplanne.
- **Quartier Lavignolle** : 22 mai - salle des fêtes de Lavignolle.
- **Quartiers Naz-de-he, Bouges, Peybiteau, Sanges, Bas, Peylahon, Larrieu, Argilas** : 24 mai - salle des fêtes du Bourg.
- **Quartiers Béguey, le Bourg, Badet, Perrin** : 29 mai - salle des fêtes du Bourg.

Une taxe pour redynamiser le centre-ville

Des magasins cadenassés, des vitrines vides... En quelques mois, plusieurs commerces du Bourg de Salles ont fermé et n'ont pas été remplacés... Pour inciter la réouverture des commerces du centre bourg, l'équipe municipale décide d'instaurer une taxe sur les friches commerciales (TFC).



La faute à la crise ? Peut-être... Au manque de clients ? Pas seulement... «La population salloise a augmenté de manière nette ces dernières années. De plus en plus de familles s'installent sur la commune. « Si ces échoppes ont mis la clef sous la porte, c'est aussi à cause de loyers trop élevés » estime Catherine Paillart, adjointe au Maire déléguée au développement économique.

> Commerce et artisanat stratégiques

«Petit à petit, si l'on n'y prend pas garde, les magasins du centre vont fermer un à un et nous allons nous retrouver avec des friches commerciales » prévient l'élue. «Or, le commerce et l'artisanat sont au cœur de la vie de la commune. Ils sont stratégiques pour son avenir. La municipalité avait mis en place en novembre 2014, une exonération de 50% de la taxe d'aménagement. Un coup de pouce qui avait pour objectif l'incitation au renouvellement des boutiques. Mais cela n'a pas suffi. Ne pas tout faire pour maintenir l'activité dans le centre serait une grave erreur. Nous devons réagir ».

> Davantage qu'une taxe : un appel au dialogue

L'équipe municipale a donc décidé d'attaquer le problème

à la racine en se référant tout simplement au code général des impôts : il s'agit d'imposer une Taxe sur les Fiches Commerciales, autrement dit lever un impôt sur le foncier bâti qui concerne les propriétaires de locaux dans lesquels il n'y a plus d'activité. Elle concerne pour l'instant une poignée de propriétaires en centre-ville, mais elle s'applique à l'ensemble de la commune.

«Cette taxe se veut d'abord dissuasive et progressive. C'est une mesure symbolique et un appel au dialogue» tempère Catherine Paillart : le propriétaire prévenu devra trouver un locataire, sans quoi sa taxe sur le foncier bâti augmentera par paliers de 10 % la 1^{ère} année, de 20 % la deuxième et de 30 % la troisième.»

Une disposition qui ne veut léser personne, mais poussera les propriétaires à être raisonnables sur les montants exigés. «Les commerces et les petites entreprises sont assommés de charges.

Faire peser sur eux un loyer trop élevé est un risque supplémentaire de les voir disparaître » conclut Catherine Paillart.

La TFC est un impôt local mis en place sur décision de la commune. Il n'y a pas de déclaration annuelle à faire : le redevable recevra directement son avis d'imposition si la taxe lui est applicable...

Les nouveaux commerçants

AD HOC VTC DECOUVERTES



AD HOC VTC DECOUVERTES vous invite pour des déplacements personnalisés avec chauffeur à sortir de chez vous pour découvrir tant de beauté au quotidien : lors de Déplacements Locaux sur le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre, lors de Sorties entre amis(es) sur Bordeaux, lors de Balades Touristiques dans la Nouvelle Aquitaine et jusqu'en Espagne, en fonction des saisons. N'oubliez pas que «Tout plaisir de découvertes est fait pour être partagé».

utcdécouvertes.com
Tél. 06 60 02 58 32

GRATT'ETUDE

Sur la commune de Salles un professeur de guitare, diplômé du M.A.I vous propose des cours de guitare à domicile pour tous les âges et tous niveaux.

En acoustique ou électrique, les débutants sont acceptés si motivés.

Axés sur une pédagogie efficace, ces cours vous permettront très vite de mieux comprendre votre instrument afin de pouvoir jouer vos morceaux préférés. Le but étant d'apprendre à s'exprimer au travers de son instrument.

Les cours sont proposés du débutant au confirmé, et pour les enfants à partir de 8 ans.

Les cours de guitare peuvent aussi être fait avec ou sans solfège dans différents styles au choix de l'élève : Pop, Rock, Folk, Blues, Jazz, Métal, Funk, Variété, Reggae.

Les techniques de base seront étudiées de façon ludique mais avec quelques exercices techniques car il est important de muscler ses doigts.

Pour ceux qui le souhaitent, des cours d'improvisation, harmonie et technique avancée comme le sweeping, tapping et hybrid picking.

Le tout dans le plaisir et la bonne humeur !

Plus de renseignements sur :
<http://www.franckaziza.com>



Sandrillon Nettoyage

L'entreprise Sandrillon Nettoyage est installée depuis mai 2016 au 18 bis route de Perrin. Fort d'une expérience de 10 ans dans l'entretien hôtelier, nous vous proposons différents types de nettoyages :



- > Nettoyage de fin de chantier. (neuf, rénovation ou sinistre.)
- > Entretien chez le particulier. Ménage et lavage de vitres. Nous sommes agréés « service à la personne ». Vous pouvez donc bénéficier de 50 % de réduction d'impôts.
- > Entretien de bureaux et locaux professionnels.
- > Location de bennes pour évacuation de déchets verts et gravats.

Chez nous les devis sont gratuits ! Nous intervenons sur toute la Gironde et le nord des Landes.

Contact : Sandrine Poulet Biaussat 06 16 69 39 84
airlsandrinepoulet@gmail.com
sandrillonnettoyage.com

SARL Jean-Claude Caliot & Eric Henry



La SARL Jean-Claude Caliot & Eric Henry a été créée le 1er octobre 2016. Forts de leurs expériences, ils vous assurent une qualité de service en maçonnerie générale (neuf et rénovation), carrelage, faïence, piscines, clôtures ect... Leurs coordonnées sont:

Monsieur Jean Claude Caliot : 06 16 91 37 25
Monsieur Eric Henry : 06 79 91 82 70
jccaliot.henry@gmail.com

VOUS VENEZ DE DÉMARRER UNE ACTIVITÉ SUR SALLES ?

Pour bénéficier d'une parution dans cette rubrique, il vous suffit de prendre contact avec l'élue référente au 06 07 08 65 95 ou avec le service communication au 06 11 51 29 94.

Tourisme : une nouvelle compétence partagée

La loi NOTRe est entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier, avec comme conséquence directe le transfert de la compétence tourisme au profit de la Communauté de Communes (CDC) du Val de L'Eyre. Salles a été choisie pour accueillir le nouvel Office de Tourisme Intercommunal (OTI). Entretien avec Luc Dervillé.



> Pourquoi transférer la compétence tourisme à la Communauté de Communes ?

« Nous n'avions pas le choix : le transfert de la compétence tourisme était imposé par la loi. Nous avons fait en sorte de tirer le meilleur parti de cette réforme. Ainsi la CDC récupère le développement touristique pour le compte des 5 communes. Ce champ d'action recouvre trois domaines obligatoires : l'accueil, l'information et la gestion du site internet. »

> Concrètement, qu'est-ce qui va changer pour les habitants ?

« Un Office de Tourisme Intercommunal est donc créé et fixé à Salles, avec des bureaux d'information dans les 4 autres communes.

Nous avons mis notre OT à disposition de la CDC, ce qui implique de déplacer et restructurer certains de nos services : le service communication et la conciergerie (location ou mise à disposition de salles et de matériels aux associa-

REPÈRE

L'objectif de la réforme territoriale, engagée avec la loi NOTRe (2015), est clair : renforcer la place et le rôle de l'échelon intercommunal, qui a vocation à intégrer de plus en plus de compétences. La volonté : simplifier la gestion et mutualiser les moyens entre les communes.

tions, etc) abrités jusqu'ici par l'OT, ont dû déménager. Désormais les administrés doivent se rapprocher du service Sports et Vie Associative qui ne feront plus qu'un. Mais l'autre grande nouveauté, c'est la création d'un service « culture et festivités » pour amplifier notre action et asseoir une politique culturelle encore plus ambitieuse. Tous ces services sont provisoirement installés à proximité du service enfance jeunesse, rue Castera. »

> Pourquoi à Salles ?

« C'est la suite logique d'une tendance déjà à l'oeuvre avant la réforme : notre office de tourisme municipal faisait la promotion du territoire, bien au-delà des frontières communales (visites sur Lugos, le Barp, etc).

De plus, nous étions les seuls à disposer d'un OT agréé : la présence de cet équipement a permis d'être opérationnel au 1^{er} janvier et de réaliser une économie de 500 000 € pour la CDC puisqu'il n'y avait pas de construction à programmer.

Enfin, il existe sur notre territoire une tradition d'accueil et d'activité touristique : nous sommes la seule commune à enregistrer 40 000 nuitées par an, quand les autres en comptent 1 000.

Le choix de Salles est le fruit d'une décision commune, adossé à un solide consensus des élus et une logique d'économie conforme à l'esprit de la réforme. »

À SAVOIR

La commune reste propriétaire des murs de l'OT, qu'elle met à disposition de la CDC. Elle conserve aussi le produit de la taxe de séjour, qui représente environ 20 000 € par an.

Pour ses assos, la Ville joue collectif

Nouvel interlocuteur. Nouveau lieu. Le service « Vie associative » se réorganise et déménage au numéro 2, de la rue du Castéra.

Le service vie associative intègre le service des sports qui devient le service des sports et vie associative. Les deux entités se regroupent sous une direction commune : celle de Marlène Fonta, déjà responsable du service des sports.

«Ce rapprochement est cohérent et rationnel», explique Corinne Laurent, conseillère municipale déléguée aux associations. «Danse, foot, volley, gym, aikido... 90 % des associations sont sportives. Pour

s'en occuper, il fallait forcément un athlète !». C'est donc Romain Lescarret, pilier de l'équipe de rugby de Salles, qui passera les balles... Il aura en charge la vie associative comprenant notamment la gestion de planning des salles et celle de prêts de matériel.

> Un bureau pour les subventions

Véritable interface entre les associations et la municipalité, la Vie associative

gère aussi les demandes d'autorisations ponctuelles de débit de boissons ou encore les demandes d'occupations temporaires du domaine public. Le bureau centralise aussi les dossiers de subventions. «Pourvoyeuses d'idées, créatrices

de lien social, viviers de talents... Les associations sont des rouages clés dans la vie locale. C'est pour toutes ces raisons que la municipalité se tient à leurs côtés, les accompagne dans leurs démarches et leurs projets » conclut Corinne Laurent.

Une nouvelle adresse mail pour joindre le service de la vie associative :
associations@ville-de-salles.com

Des volcans d'Auvergne aux sérénades espagnoles

Romagnat en Auvergne, Poza de la Sal en Espagne : les projets de jumelage fleurissent à Salles.



La commune pourrait bien se rapprocher de deux villes jumelles. La première se situe dans le Puy-de-Dôme, à quelques encablures de Clermont-Ferrand. Elle s'appelle Romagnat et présente « de nombreuses associations en commun comme le rugby, le foot ou la musique », explique Michel Fedrigo, conseiller municipal en charge du jumelage. Une convention devrait être signée courant 2017 pour réunir les deux villes. Mais Romagnat n'est pas seule en piste. Salles a depuis longtemps les yeux tournés vers

l'Espagne. Récemment, des membres du comité de jumelage sont allés à la rencontre des élus de Poza de la Sal, petit village d'environ 300 âmes, près de Burgos.

« Là aussi, nous avons des points communs. Le nom de "sal" notamment » pointe l' élu.

Oui, car à Poza de la Sal, il existe encore des carrières de sel et des activités de gemmage. Ainsi qu'une école de musique regroupant 80 adhérents. De quoi nourrir de nombreux projets collectifs !

Le mot de la majorité

La municipalité actuelle travaille d'arrache-pied sur tous les projets d'intérêt collectif. Et cela a le don d'insupporter, voire d'irriter la minorité ! Alors, elle se lance dans des déclarations incantatoires et des critiques lâches pour pallier ses propres défaillances.

Car elle est bel et bien aux abonnés absents et a bien profité de ses longues vacances : aucun de ses élus n'a été vu durant toute la période estivale sur nos nombreuses manifestations.

Elle ne fait pas même le petit effort d'aller relever son courrier dans les casiers de la mairie qui sont dédiés à chacun d'entre eux, deux élus ont d'ailleurs toujours leurs clés dans la serrure 9 mois après le changement des boîtes aux lettres... !

Bref, elle est discréditée aux yeux de la population salloise qui comme le reste du pays attend du travail concret, des propositions fortes et

non des sempiternelles bisbilles vaines et inutiles qui, à la longue, demeurent d'un ennui prodigieux. Ainsi selon ses dires, pour l'exemple, la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse manquerait de moyens et serait donc délaissée par l'actuelle majorité. Mais de qui se moque-t-elle alors que c'est sans doute le domaine qui a fait l'objet de la plus grande attention tant sur le plan budgétaire que sur le plan qualitatif.

Pour preuve, le budget alloué à l'enfance et à la jeunesse a été multiplié par trois entre 2015 et 2016 pour des actions qui ont profité à tous : 7 camps d'hiver et d'été, centre de loisir Valt 33 à Sanguinet, les vacances sportives et Cap 33 junior.

Quoi qu'il en soit, en ce moment d'après-fêtes de Noël, la Majorité a le plaisir infini de souhaiter à chaque Salloise et chaque Sallois une excellente année 2017. Qu'elle soit conforme à vos attentes et vous apporte bonheur et prospérité.

Le mot de l'opposition

En ce début d'année, nous souhaitons à tous les Sallois une excellente année 2017, que la santé, l'amour et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets personnels ou professionnels. Malgré notre exclusion progressive mais définitive des groupes de travail et de discussion, nous continuerons à être attentifs à l'évolution de notre commune. Pour l'instant, les Sallois relèvent beaucoup d'échecs sur tous les plans et particulièrement sur l'expression démocratique.

La colère des habitants commence à se faire entendre. Les associations se plaignent de la ges-

tion calamiteuse des attributions de salles, des créneaux horaires et de l'organisation des manifestations. Les parents d'élèves en ont assez de la gestion des TAP et du peu d'activités proposées ainsi que des moyens alloués à l'enfance et à la jeunesse de plus en plus faibles. Nombre de Sallois sont exaspérés par les passe-droits de certains privilégiés. Cette liste est loin d'être exhaustive et nous aurons assurément d'autres occasions de vous informer tout au long de l'année.

Vous souhaitez plus d'informations : rejoignez-nous sur notre page facebook ou sur notre blog. « salles-autrement.fr ».

AGENDA

JANVIER 2017

Samedi 14 janvier de 19h30 à 2h du matin

Bal country organisé par Funny Dancers

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 21 janvier

Concert des p'tites scènes I AM STRAMGRAM

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 22 janvier

Stage de Gymnastique organisé par la Gymnastique Volontaire

Ancien gymnase

Dimanche 22 janvier - 15h

Loto organisé par l'Amicale du Lanot

Salle des fêtes du Bourg

Vendredi 27 janvier - 18h30

Vœux du Maire organisé par la municipalité

Salle des fêtes de Lavignolle

Dimanche 29 janvier

Loto organisé par le Comité des fêtes

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 29 janvier de 9h à 16h

Concours indoor organisé par Salles en vol

Nouveau gymnase

FÉVRIER 2017

Mercredi 8 février

Cinéma organisé par le conseil des sages

Salle de cinéma

Samedi 11 février

Loto organisé par l'ACCA

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 11 février

Disco Rollers organisé par Roll'Eyre Club

Ancien gymnase

Samedi 14 février de 9h à 18h

Concours de Belote organisé par Loisirs et joie

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 18 février

La foulée des sangliers organisé par le raid du champion

Stade de Rugby R, Brun

Samedi 18 février - 14h30

Loto organisé par l'USS Rugby

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 19 février - 15h

Loto organisé par l'Amicale du Lanot

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 25 février - 21h

Loto organisé par l'amicale des sapeurs pompiers

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 25 février - 10h

Rassemblement de véhicules anciens organisé par C.A.F.E.S

Place du Champ de Foire

Dimanche 26 février

The Dansant organisé par le comité des fêtes

Salle des fêtes du Bourg

MARS 2017

Dimanche 5 mars à 15h00

Loto organisé par l'Amicale du Lanot

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 11 mars à 17h30

Harmonie - Rencontres musiques actuelles

Salle de Lavignolle

Du dimanche 12 mars au dimanche 26 Mars

Tournoi des jeunes organisé par le TENNIS

Tennis club ou gymnase

Dimanche 12 mars

Loto organisé par le CA sallois

Salle des fêtes du Bourg

Mardi 14 mars de 9h à 18h

Concours de belote Loisirs et joie

Salle des fêtes du Bourg

Mercredi 15 mars

Prévention routière 33 organisé par le conseil des sages

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 18 mars à 20h

Théâtre printemps des poètes organisé par la TTE

Salle des fêtes du Bourg

Mercredi 22 mars de 9h à 18h

Loto organisé par la FNACA

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 25 mars - 14h30

CARNAVAL organisé par Mairie / Associations

Place du Champ de Foire

Samedi 25 mars - 10h

Rassemblement de véhicules anciens organisé par C.A.F.E.S

Place du Champ de Foire

Dimanche 26 mars

Loto organisé par le comité des fêtes

Salles des fêtes du Bourg

AVRIL 2017

Samedi 1^{er} Avril - 21h

« L'harmonie » reçoit la confrérie « Trombone en Chalosse »

Salles des fêtes du Bourg

Dimanche 2 avril

Vide grenier organisé par ESCOLA ATOTS

Place du Champ de Foire

Dimanche 2 avril de 14h à 17h

Tournoi Galaxy jeunes 10 ans organisé par le Tennis club

Tennis club ou gymnase

Samedi 8 avril de 14h à 17h

Invite un copain organisé par le Tennis club

Tennis club ou gymnase

Samedi 8 avril

Bal country organisé par Funny Dancers

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 9 avril

Stage de Gymnastique organisé par la Gymnastique Volontaire

Ancien gymnase

Mardi 11 avril de 9h à 18h

Concours de Belote organisé par Loisirs et joie

Salles des fêtes du Bourg

Mercredi 12 avril

Découverte d'une miellerie organisé par le conseil des sages

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 15 avril

Vide dressing organisé par A.A.P.E.C

Salle des fêtes du Bourg

Lundi 17 avril

Chasse à l'œuf + omelette pascalle organisée par la Mairie

Parc du château et place du champ de Foire

Mercredi 19 avril 9h à 18h

Loto organisé par la FNACA

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 16 avril - 15h

Loto organisé par Animal's 33

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 22 avril et dimanche 23 avril

Tournois multi chances dames 47^{ème} série organisé par le TENNIS

Tennis club

Lundi 24 avril au samedi 29 avril

Exposition «Les femmes pendant la guerre» Organisé par la Mairie

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 29 avril à partir de 10h

Rassemblement de véhicules anciens organisé par C.A.F.E.S

Place du Champ de Foire

MAI 2017

Dimanche 7 mai à partir de 14h30

Loto organisé par le comité des fêtes

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 13 mai

Loto organisé par l'ACCA

Place du Champ de Foire

Dimanche 14 mai

Foire de Mai organisé par la Mairie

Place du champ de Foire

Mercredi 17 mai de 9h à 18h

Loto organisé par la FNACA

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 21 mai de 9h à 18h

Bourse Multicollection organisé par le club de Philatélique Sallois

Salle des fêtes du Bourg

Dimanche 21 mai de 8h à 18h

Vide-Grenier organisé par le Sporting Club

Place du champ de Foire

Vendredi 26 mai

Concert annuel organisé par Cantaleyre

Salle des fêtes du Bourg

Samedi 27 mai à partir de 10h

Rassemblement de véhicules anciens organisé par C.A.F.E.S

Place du Champ de Foire

Samedi 27 mai

Loto organisé par le rugby

Salle des fêtes du Bourg

Institut Homme & Femme

L'atelier De Beauté

institut Camille

Résidence Lou Paloumey
17, rue de la croix blanche - 33770 SALLES

Cellu M6 - LPG (Soins corps amincissants)
Endermolift visage LPG
Poses d'ongles gel
UVA

05 57 71 10 98
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
EN JOURNÉES CONTINUES
de 9h30 à 18h00
le samedi
de 9h30 à 17h00

BIGA

LOCATION DE BOX

BOX

8, 14 et 28 M²
TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLE / LOCAUX COMMERCIAUX

06 08 77 13 90
190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS



2^{ème} paire offerte*

(*voir conditions au magasin)

Tél. 05 56 88 14 88
www.optiquedevaldeleyre.com

Optique du val de l'Eyre
25 rue du Château - Salles



AQIVITRE^{EURL}

Lavage de vitres

POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

 06 11 61 05 14
 aquivitre.eurl@gmail.com

Bénéficiez de 50% en remboursement et/ou crédit d'impôt

Touchez encore plus de foyers en profitant d'une offre groupée à tarif préférentiel sur Biganos, Belin-Béliet et Salles.

Pour plus d'information :
Claude LANGLADE, tél. 06 44 91 78 96
regiepub@ka2com.fr

KA2
COMMUNICATION



By Apparences
17, rue de la Croix Blanche
33770 SALLES
Tél. 05 56 78 41 83

Ouvert le lundi
et nocturne le vendredi

www.vivalavie.fr

HABILLEUR - CHAUSSEUR - HOMME

Vêtements Gaston

SALLES / 05 56 88 41 04

**Tous nos annonceurs vous souhaitent
de joyeuses fêtes de fin d'année**